

Image not found or type unknown



Voiture achetée d'occasion à un particulier

Par **fleury_old**, le **16/07/2007** à **13:14**

j' ai acheté un kangoo express de 2000 avec 76000 kms le 07/07/2007 pour 4000 euros. Le 11/07/2007 soit - de 400kms effectués le moteur est cassé. Je l'emmène chez Renault qui à première vue pense que c'est la distribution étant donné qu'il faut la faire à 120 000kms ou 5 ans. J'ai contacté le vendeur par lettre recommandée et il m'a téléphoné ce midi. Le vendeur est allé se renseigner chez Renault qui lui a dit que la distribution à 5 ans était préconisée mais pas obligatoire. Il refuse tout arrangement. Que faire?